

res continuent d'être prises pour donner aux pauvres la capacité de subvenir à leurs propres besoins. Il veut en outre que demeure le filet de sécurité sociale à l'intention des plus nécessiteux.

**M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail.

Comme le ministre le sait l'un des principaux facteurs qui contribue à la pauvreté au Canada est le salaire minimum peu élevé. Prenons le cas d'une mère seule ayant un enfant à charge qui vit dans ma circonscription de Winnipeg. À 4 \$ l'heure, soit le salaire minimum versé par le gouvernement fédéral, il lui faudrait travailler 87,5 heures par semaine seulement pour atteindre le seuil de la pauvreté tel qu'il est défini par le gouvernement.

Le ministre n'a pas rajusté le taux de salaire minimum fédéral depuis 1986. Qu'est-ce que le gouvernement attend pour le faire? Quand nous annoncera-t-il un nouveau salaire minimum pour les pauvres du Canada?

[Français]

**L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail et ministre d'État (Transports)):** Monsieur le Président, la question du salaire minimum au niveau fédéral fait l'objet de nos préoccupations depuis un temps important, mais il faut se rappeler que le nombre de Canadiens et Canadiennes qui sont affectés par la réglementation fédérale, qui sont au niveau du salaire minimum, est à peu près de 1 à 1,5 p. 100. Nous examinons les circonstances qui pourraient faire que le salaire minimum qui s'applique actuellement presque exclusivement à des employés à temps partiel n'aurait pas pour effet d'éliminer ces positions—là plutôt que d'améliorer le sort des citoyens et, par conséquent, que les conditions seraient plus négatives que positives.

\* \* \*

#### L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Agriculture). Les négociations de l'*Uruguay Round* du GATT sont dans l'impasse. Les Européens ne semblent pas vouloir bouger de leur position sur les subventions à l'agriculture et la stratégie des Américains d'isoler la CEE n'a pas fonctionné. Ma question est la suivante: Étant donné l'importance des enjeux de ces négociations pour l'ensemble de l'économie du pays, en particulier pour l'agriculture québécoise et pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Canada

#### Questions orales

compte-t-il entreprendre les démarches nécessaires pour tenter à nouveau de dénouer cette impasse?

**L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, je crois que mon collègue sait très bien que le gouvernement canadien n'a ménagé aucun effort la semaine dernière pour arriver à une conclusion favorable à cette *Uruguay Round*. Il faut savoir que les négociations se continuent, elle ne sont pas arrêtées. Elles se continueront en janvier et en février.

Je dois souligner que les producteurs agricoles canadiens de toutes les parties du pays, de l'Ouest, du Centre et de l'Est, sont restés très solidaires derrière la position canadienne. De plus, les premiers ministres, les ministres de l'Agriculture et du Commerce extérieur de toutes les provinces sont restés très solidaires derrière la position canadienne et je crois que cela devrait nous aider justement dans l'attente d'un développement prochain au début de janvier et février pour qu'on puisse aller plus loin. Cela, monsieur le Président, est uniquement dû au fait que ce gouvernement-ci a toujours mené un processus de consultations avec les producteurs agricoles et les ministres de l'Agriculture canadiens. C'est de cette façon que l'on gouverne et que l'on va continuer à gouverner.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

**L'hon. William Rompkey (Labrador):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes. Le ministre sait bien qu'une façon de briser le cycle de la pauvreté consiste à hausser le niveau d'éducation. Malgré cela, lui et son ministère retiennent les fonds devant être affectés à l'éducation postsecondaire dans les collectivités inuit du Nordlabrador.

Je me demande bien pourquoi. Pourquoi maintenant, alors que le chômage augmente? Pourquoi maintenant, alors que l'éducation pourrait assurer un avenir tout différent? Pourquoi, en vertu d'une convention exécutoire qui a été conclue avec les Inuit du Labrador, le ministre retient-il des fonds qui aideraient les jeunes de cette région?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député pose cette question. Je précise d'abord que le gouvernement ne retient pas de fonds. Nous avons pris des engagements, et je déclare avec plaisir que les inscriptions à notre programme d'études